



Association dans la Diversité des Enfants et des Adolescents dans un esprit Solidaire
ADEAS

Siège social : 3rue de Richebourg 95560 Maffliers

Association loi 1901 SIRET : 422 680 405 00020

Agrée JEP le 08/04/2008 N° 95-2008 JEP et DDCE 07/2015 N° 09ORG 0330

Convention CAF le 19/04/19 N° 231 et service civique le 18/12/20

ASSEMBLEE GENERALE DU 07 Février 2025

1° Ouverture de l'Assemblée Générale

- Vérification de la liste d'émargement.

- **Etaient présents :**

Membres du conseil d'administration et salariés

Gueutal Christiane	Présidente	
Franck Labaye	Vice-président	
Françoise Machat	trésorière	
Raoul Trochet	Administrateur bénévole	
Martine Vaneeckeloot	Administratrice bénévole	
Solen Marot	Administratrice	Directrice pédagogique bénévole
Benedicte Lossois	Administratrice	Animatrice bénévole
Hugo Toscane		Directeur adjoint salarié
Elouan Labaye	Administrateur	Animateur salarié
Thierry Testu	Administrateur bénévole	
Caroline Lavis		Service civique

Parents adhérents

Marion Marguerie
Virginie Cantin Potel
Anne Claire Da Silva
Isabelle Gatellier
Alexia Vanneste

Pouvoirs :

.....Donne pouvoir	à.....
Nathanaël LABAYE	...Madame MAROT
Franck CARON	Madame GUEUTAL....

- **Etaient absents :**

Membres du conseil d'administration et salariés

Elise Vannier	Secrétaire générale
Lena Simi	Animatrice salarié
Nathanaël Labaye	Animateur salarié

- Il y a 16 présents, 2 pouvoirs 1 membre du CA est absent non excusé. Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut donc se tenir.

- Désignation du ou de la secrétaire de séance

La secrétaire de séance est : **Martine Vaneeckeloot**

- Adoption de l'ordre du jour, vote

ADEAS
ASSEMBLEE GENERALE 2024
A Mesdames et Messieurs membres de notre association,
Le bureau a le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale annuelle
Vendredi 7 février 2025 à 19h30
MAISON DE VILLAGE
10 RUE DE PARIS

I° OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE
VERIFICATION QUORUM
APPROBATION PV AG 2023

II° RAPPORT DE L'ANNEE 2024
RAPPORT FINANCIER
RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITE

III° PREVISIONS POUR 2025
BUDGET PREVISIONNEL
Bulletin d'adhésion et montant de la cotisation

PROJETS

IV° LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
TOUS LES MEMBRES ONT ETE REELU EN 2023 POUR 3 ANS
NOUVEAUX MEMBRES ? DEMISSIONS ?

V° LES OEUVRES SOCIALES

VI° QUESTIONS DIVERSES

La présidente
Madame Christiane GUEUTAL

Après lecture de celui-ci l'ordre du jour est adopté : à l'unanimité

- Approbation du CR de l'assemblée générale de 2023

c 6

FZ

Lecture en est faite par Mme Martine Vaneeckeloot.

Il est approuvé à l'unanimité

2° Présentation des rapports de l'année 2024

➤ Le rapport financier est présenté par Françoise Machat

ADEAS RESULTAT AU 31/12/2024					
60	ACHATS		70	VENTES	45 386,00
	Fournitures bureau matériel	2519,00	74	SUBVENTIONS	
	Autres achats	1869,00		Etat service civique	1 600,00
61	SERVICES EXTERIEURS			Département	550,00
	Entretien réparation	366,00		Mairie Maffliers	2 200,00
	Assurance	295,00		Mairie Baillet	500,00
	Sorties activités	1451,00		Mairie Montsoul	250,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			Mairie Nerville	120,00
	Publicité	0,00		Mairie Maffliers CCAS	11 605,00
	Déplacements	1116,00		Mairie Montsoul CCAS	6 969,00
	Service bancaire	223,00	75	CAF 2024	13 161,00
	Frais postaux, téléphone	600,00		Autres produits de gestion	2 720,00
64	FRAIS DE PERSONNEL		77	ADHESIONS	
	salaires	66 122,00		Produits exceptionnels	9 493,00
	Charges sociales	36 328,00		CAF 2023	5 821,00
	Autres charges sociales	2 209,00		Loto + dons	
	DEPENSES N-1	16,00			
	TOTAL CHARGES	113 098,00		TOTAL RECETTES	100 376,00

L'exercice de l'année 2024 fait apparaître un déficit de près de 6 000,00€, qu'expliquent les points suivants :

- Les dépenses d'équipement des nouveaux locaux (financés partiellement par un don)
- Les charges sociales de plus en plus importantes
- Une explosion des salaires en juillet. Le problème est que des parents font des pré inscriptions et au final ne mettent pas les enfants au centre, du coup l'ADEAS embauche des animateurs en trop.
- Il y a un certain nombre de parents qui n'ont pas totalement payé ce qu'ils devaient.
- Attention ! les adhésions ne sont pas toutes rentrées.
- Des contraintes liées au trésor public peuvent occasionner des retards au règlement effectif des factures indépendamment des services communaux, ce qui a pu et peut engendrer des difficultés à la trésorerie de l'association.

En décembre, nous avons obtenu la permission d'un découvert par la banque. A ce jour nous n'avons plus que 1370€ de découvert.

Le solde de la CAF 2024 de 2100€ arrivera courant février 2025.

Un généreux donateur vient de faire un don de 1000€

Le montant de la CAF dépend aussi de la fréquentation et du nombre de salles. Cette année nous déclarons 4 salles.

Donc, à la fin de Janvier, la situation fait apparaître un excédent de 61,60€.

Une vigilance accrue est désormais appliquée quant à l'anticipation des embauches sur les périodes de vacances.

06

FL

L'association compte 1 animateur en moins, en arrêt maladie, et 1 animatrice en moins qui a choisi une autre voie professionnelle.

Le directeur adjoint participe à l'aide aux devoirs et à l'accueil de loisirs du mercredi ; le vendredi est nécessairement réservé à la gestion administrative de l'activité.

A l'heure actuelle, le ratio d'encadrement est correct :

- 1 pour 12 grands

- 1 pour 8 petits.

L'équilibre reste fragile, parfois conditionné par des absences potentielles.

L'idéal serait de pouvoir alléger les charges occasionnées par la masse salariale, en s'appuyant sur dispositifs spécifiques le permettant tout en préservant les avantages à l'insertion (Contrats type « aidés », stages, embauche de personnes au RSA,...)

Depuis septembre, un nouveau conventionnement a été signé avec la Mairie de Montsault, faisant suite à la période expérimentale du dernier semestre de l'année scolaire 2023/2024 pour la mise en place de l'aide aux devoirs à l'école Alphonse DAUDET, et ce qui a engendré une hausse de fréquentation ainsi qu'une augmentation des recettes. La commune participe à hauteur de 3,50€ / enfant à l'ADEAS, 1,50€ étant réglés par les familles. La mairie de Maffliers n'a pas été sollicitée à ce sujet (idée à creuser?)

La fréquentation de l'aide aux devoirs sur l'Ecole du Cèdre s'est vu déclinée toute au long de l'année, et le coût d'encadrement (2 animateurs) ne convenant plus par rapport au nombre de participant a conduit à cesser celle-ci sur Maffliers en fin d'année.

La fréquentation de l'accueil de loisirs les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires a augmenté d'environ 30% par rapport à 2023 en moyenne.

La plupart des nouveaux inscrits appartiennent à la classe du quotient familial le moins élevé des trois classes définies, ce qui ne favorise pas pour autant les participations des familles par rapport à la masse salariale.

Aussi, une part des nouvelles inscriptions de la rentrée est constituée par l'accueil des enfants qui fréquentaient le centre de loisirs communal de Moisselles.

Le déménagement à la Maison de Village de Maffliers pour l'accueil de loisirs a constitué une belle opportunité en termes d'espace pour les activités, et de visibilité. Le retour autant pour les enfants, les parents et l'équipe d'animation est positif. Ce concours de la commune de Maffliers en ressort fortement apprécié. L'association tient à remercier la mairie en la personne de Magali MAZURIER pour l'accueil dans ce local.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

➤ **Le rapport moral présenté par Christiane Gueutal**

« Cette année 2024 s'avère être une année charnière. Poussés par les propositions de la mairie de Maffliers, nous avons dû prendre plusieurs décisions importantes quant au fonctionnement de nos institutions.

- **La première** : en nous permettant d'occuper la salle de restauration pendant les vacances et le mercredi pour que les enfants puissent y déjeuner.
- **La seconde** : en nous ouvrant la Maison de Village pour accueillir l'accueil de loisirs. Obligation de quitter ce qui a été la « salle des jeunes » nécessitant une entière restauration.

Nous voilà donc partis dans de nouvelles perspectives nous obligeant à acquérir des meubles de rangement adaptés ainsi que du nouveau matériel d'animation. Sans oublier des tables et des chaises à la hauteur des enfants accueillis. Tout cela est fait dans le but de pouvoir proposer un accueil chaleureux et convivial aux familles et aux enfants.

Dans le même temps, Mme Mazurier nous a ouvert une salle de classe pour pouvoir faire « l'aide aux devoirs »

Au bout du compte, l'impact de cette nouvelle proposition n'a pas eu la répercussion escomptée et nous stagnons toujours à 4/5 enfants par soir.

Cette constatation, à terme, va nous amener à prendre la décision de supprimer ce service dans la salle de classe à l'école du cèdre pour les enfants de Maffliers.

Dans le même temps, avec l'aide de Bénédicte et la fédération de parents d'élèves de l'école Daudet de Montsoul, un pôle « études surveillée » s'est ouvert au retour des vacances d'hiver 2024. Cette initiative a tout de suite reçu un succès avec 20/25 enfants par soir ce qui a donné lieu à une campagne de recrutement de bénévoles pour l'accompagnement. Deux animateurs de l'ADEAS sont également présents ainsi que 2 volontaires en service civique.

Mais ce qui nous a plombé la fin d'année, c'est la prise de conscience de la fragilité dans laquelle notre association se trouve. Il est apparu fin novembre que nous nous trouvions en découvert à la banque (situation interdite aux associations), pour de multiples raisons exposées précédemment.

Cette situation des plus délicates a fait l'effet d'un raz de marée nous mobilisant tous pour trouver des solutions afin de s'en sortir.

Au 31 décembre le constat est qu'il nous manque plus de 10 000€ pour équilibrer les comptes.

- Où trouver de nouvelles rentrées ? Comment faire des économies et où ?
- Il nous faut à la fois répondre aux normes de la DDJES en ce qui concerne le nombre d'animateurs et ne pas faire exploser la masse salariale !

Un véritable défi. »

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

➤ **Les rapports d'activité sont présentés par**

- **Christiane Gueutal**

L'année 2024 commençait bien avec des comptes à l'équilibre fin janvier, dès février on observe un déficit de 300€. Situation périlleuse qui se termine, comme exposé précédemment, par un déficit que les réserves épuisées ne peuvent plus combler.

Nous sommes tendus entre 2 options contradictoires mais néanmoins à respecter obligatoirement.

- Anticiper le nombre d'intervenants pour les vacances
- Ne pas faire exploser le poste « masse salariale »

Vrai défi car comment prévoir exactement le nombre d'enfants qui fréquenteront le centre. Les dates butoirs d'inscription sont bien annoncées mais les parents, pour toujours de bonne raison, inscrivent ou désinscrivent au dernier moment.

La philosophie de notre association a pour vocation d'offrir un accueil bienveillant et toujours à l'écoute. Mais cela peut nous mener à des situations extrêmes et mettre la direction en difficulté à faire le bon choix. Situation de juillet.

- **Hugo Tascone pour l'accueil du centre de loisirs**

Fréquentation et bilan annuel

L'année 2024 a débuté dans la continuité de 2023 en termes de fréquentation avec une moyenne de 20 à 25 enfants présents lors des mercredis et des vacances scolaires. Toutefois, le mois de juillet a été moins fréquenté que prévu en raison d'un nombre important d'annulations. Ce qui a engendré des difficultés financières, notamment en raison des recrutements des animateurs effectués par anticipation.

Fin juin, la mairie a dû prendre la décision de nous faire changer de salle pour des raisons de sécurité. Cette transition nous a permis d'intégrer la maison de village et de bénéficier d'un espace plus adapté à nos activités. Grâce à un don généreux de Madame Françoise Machat, la directrice (bénévole, Solen MAROT) et Hugo (directeur adjoint) ont pu meubler la salle et l'aménager avant la rentrée pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions avec l'aide de l'équipe.

Dès la rentrée, nous avons constaté une nette augmentation de la fréquentation passant de 20/25 enfants à 30/35 chaque mercredi. Soit une évolution d'environ 60%.

Encadrement et équipe pédagogique

L'équipe d'animation est désormais entièrement composée d'animateurs diplômés ou en cours d'obtention du BAFA. Pour rappel, ces derniers disposent des mêmes prérogatives légales que les titulaires du BAFA.

- Elouan Labaye pour l'étude de Montsault

- **Fréquentation**

La fréquentation moyenne est d'environ 27 enfants avec le lundi 27/28, le mardi 23/24, le jeudi 38/39 et le vendredi 15/16. Ne sont comptés que les enfants de Montsault. En ce qui concerne les enfants de Maffliers, le nombre de présence oscille entre 1 et 5.

Les enfants Maffliérois ne montant à Montsault que depuis début janvier, un bilan est impossible à effectuer actuellement.

- **Ressenti des enfants**

Les enfants s'y plaisent plutôt bien. Pour certains, l'aide aux devoirs est indispensable car les parents sont allophones. Ils ne peuvent donc pas faire leurs devoirs chez eux. Les enfants sont en général très contents de venir à l'étude.

- **Ressenti des parents**

Les parents sont, pour la plupart, satisfaits du dispositif « aide aux devoirs » proposé par l'ADEAS. Cela les décharge le soir en rentrant du travail, ils sont très confiants vis-à-vis de nous « étude ».

- **Les encadrant**

Composé d'une équipe de 10 bénévoles, de 2 services civiques, de 4 salariés, répartis sur tous les jours de la semaine, ils encadrent l'aide aux devoirs à Montsault et veillent au bon déroulement de celle-ci.

- **L'organisation**

Afin que toute l'organisation soit au point, Elouan (responsable) coordonne toute l'équipe avec l'aide de Bénédicte et Christiane afin de veiller à son bon déroulement (notamment veiller à ce qu'il y ait le bon nombre d'enfants par encadrant)

L'équipe d'encadrant arrive entre 16h et 16h20 afin de préparer le goûter et faire les groupes d'enfants par encadrant.

A 16h25, Elouan et/ou Bénédicte, et/ou Caroline part(ent) chercher les enfants dans les classes afin de les emmener à la cantine pour goûter. Les enfants ont jusqu'à 17h pour goûter et jouer dehors quand il fait beau.

A 17h, les enfants rejoignent les classes avec leurs encadrants et commencent les devoirs. Une fois les devoirs terminés, les enfants peuvent jouer à des jeux mis à disposition ou faire des coloriages jusqu'à 17h55.

A 18h, les enfants rejoignent les parents à la sortie ou bien vont au centre de loisirs de Montsault.

L'idée est d'avoir un bon suivi avec les parents et d'approfondir les notions à acquérir sous forme de jeu.

- **Locaux et inscriptions**

Les locaux de l'école A Daudet nous sont prêtés par la mairie de Montsault et 3 salles de classe nous sont allouées ainsi que la cantine pour le goûter. Concernant les inscriptions, les parents doivent remplir une fiche pour le trimestre et cocher la case pour le règlement.

- **Remarque**

Il serait nécessaire de recruter pour être plus à l'aise et pouvoir accueillir plus d'enfants car il existe une liste d'attente.

Remarques et observations

Les parents présents reconnaissent le professionnalisme de l'équipe et tiennent à formuler leur appréciation et estime à tous.

Les rapports d'activité sont votés à l'unanimité.

3° Les prévisions pour 2025

➤ Budget prévisionnel

ADEAS LE PREVISIONNEL 2025					
60	ACHATS		70	VENTES	50 470,00
	Fournitures bureau matériel	300,00	74	SUBVENTIONS	
	Autres achats	700,00		Etat service civique	1 600,00
61	SERVICES EXTERIEURS			Département	1 000,00
	Entretien réparation	300,00		Mairie Maffliers	2 900,00
	Assurance	320,00		Mairie Baillet	500,00
	Sorties activités	1 500,00		Mairie Montsault	300,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			Mairie Nerville	150,00
	Publicité	0,00		Mairie Maffliers	12 500,00
	Déplacements	900,00		Mairie Montsault	14 000,00
	Service bancaire	300,00	75	CAF 2025	16 000,00
	Frais postaux, téléphone	600,00		Autres produits de gestion	2 400,00
64	FRAIS DE PERSONNEL		77	ADHESIONS	
	salaires	68 000,00		Produits exceptionnels	4 700,00
	Charges sociales	33 000,00		CAF 2024	2 100,00
	Autres charges sociales	2 700,00		Loto + dons	
	TOTAL CHARGES	108 620,00		TOTAL RECETTES	108 620,00

Remarques et observations

Il va falloir être vigilant par rapport aux inscriptions d'été. Il faut absolument trouver le moyen que les désistements de dernière minute ne plombent plus le budget de cette période. Voir si on décale un peu la période d'inscriptions avec un acompte, mettre une date butoir après laquelle la prestation serait facturée.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

➤ La cotisation

Dans un souci d'équité, la proposition est faite de différencier la cotisation annuelle et la cotisation faite en septembre.

Soit :

- Lors d'une nouvelle inscription en septembre, à l'occasion de la rentrée scolaire ou du forum des associations, la proposition est de demander la moitié de la cotisation annuelle soit 10€. En janvier, tout le monde paye 20€.
- La proposition est faite de rester à 20€ pour l'année.

Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

CG

FL

➤ Les projets d'activité

- Christiane Gueutal

« Le constat est sans appel, nous sommes au pied du mur. Si nous voulons continuer, il faut réagir vite. Des options s'ouvrent à nous.

- Consolider ce qui fonctionne bien
- Revoir ce qui met en difficulté la structure et apporter des modifications
- Limiter les dépenses et investissements peu utiles et coûteux.

Les actions envisageables :

- La mise en place d'une cagnotte participative avec comme objectif : permettre d'offrir aux enfants des sorties ludiques, récréatives et culturelles.
Une cagnotte ne peut fonctionner que si elle suscite l'envie, la curiosité, l'intérêt des souscripteurs. Si le souscripteur est convaincu, il aura le désir de partager l'information et d'engager les gens à suivre son exemple.
La cagnotte a été lancée mi-janvier pour une durée de 3 mois. Aujourd'hui les gains s'élèvent à 407€.
- En proposant, peut-être aux enfants dans le besoin un service de rattrapage aux périodes de vacances.

Cette proposition n'est pas retenue car l'association n'a pas vocation à se substituer à la dispense de cours particulier quel qu'en soit l'origine.

- Se faire connaître au collège dans le cadre des stages de sensibilisation aux activités du centre. Par ailleurs cette proposition peut s'élargir au stage pratique dans l'obtention du BAFA.
- Consolider l'existant.
- Parfaire le site. Celui-ci depuis la fin de l'année et à la demande des parents s'est enrichi de reportages photos dans la rubrique « privé ».
- Profiter plus souvent du prêt du minibus des municipalités de Baillet et Montsoult.
- Développer le volet « étude » de Maffliers maintenant que l'habitude d'aller à l'école Daudet est prise. L'expansion de celui-ci est tributaire des usagers actuels en propageant l'information positive.
- Se procurer du matériel à moindre frais. L'appel aux parents de fin d'année concernant du matériel dont ils n'ont plus utilisé a déjà porté ses fruits
- Privilégier le réseau mairie en ce qui concerne les impressions
- S'impliquer encore plus dans les manifestations (exemple : lotos) afin d'y augmenter la fréquentation.
- Répondre à des appels à projet pour essayer d'obtenir des subventions complémentaires (le mouvement associatif « les Waldecks », ou d'autres appels à projet jusqu'au niveau européen)

Ce conclusion, 2025 s'avère être une charnière décisive quant à l'existence de l'association. Soyons fières de ce que nous en avons fait et détermines à triompher de tous ceux qui veulent la voir disparaître.

- Hugo pour l'accueil de loisirs

Plusieurs projets ont été mis en place pour enrichir l'offre pédagogique du centre

- Un partenariat initié par Solen avec l'atelier de poterie « OGWILOW » de Maffliers qui sera opérationnel dès les congés d'hiver en février prochain. Il s'agira d'une initiation à l'activité poterie avec confection de « petites œuvres d'art » que les enfants garderont.
- Un projet de jardin potager en collaboration avec Truffaut. Ce projet est en cours d'élaboration et doit être soumis à la municipalité pour la mise à disposition et préparation d'espace.
- L'organisation d'une sortie annuelle dans un parc d'attractions est en court de préparation.
- Une nouvelle rubrique « photos » a été ajoutée sur le site du centre. Il est accessible via un mot de passe. Cette dernière permet aux familles de découvrir les activités du mercredi, de faire entrer dans leur maison la journée de l'enfant.
- Préparation d'une sortie patinoire pour les prochaines vacances. Nous allons bénéficier du minibus de la municipalité de Baillet pour le transport. Nous allons faire la répartition entre maternelle et élémentaire.

- **Elouan Labaye pour l'étude de Montsoul**

Le succès de cette activité fait qu'il y a une liste d'attente assez conséquente. Nous travaillons toujours à flux tendu. Notre objectif est de répondre à la nécessité de recruter des bénévoles. Sinon dans l'ensemble le fonctionnement est efficace et répond aux souhaits des parents.

Remarques et observations

Actuellement l'association demande 5€ par soir et par enfant. La prestation fournie par notre association est le seul moyen mis à disposition des parents dans les deux communes.

La municipalité de Montsoul, en délibération, a opté pour le ratio suivant :

- *La part municipale s'élève à 3,50€ par soir et par enfant*
- *La part demandée aux parents s'élève à 1,50€ par soir et par enfant.*

Actuellement les parents Maffliérois, supportent la totalité des 5€. Ne serait-il pas possible, dans un souci d'équité, de soumettre qu'il y est une répartition entre municipalité et usagers, quel qu'en soit le ratio.

4° appel à candidature au conseil d'administration

L'ensemble des membres élus restant en poste, il est fait un appel à candidature auprès des parents présents. Nous constatons donc la candidature de 4 parents en les personnes de :

- Madame Marion MARGUERIE
- Madame Anne-Claire DA SILVA
- Madame Isabelle GATELLIER

Chaque candidature est mise au vote à main levée.

Sont élues à l'unanimité

- Madame Marion MARGUERIE
- Madame Anne-Claire DA SILVA
- Madame Isabelle GATELLIER

L'ordre du jour de cette assemblée générale du 07 février 2025 étant épuisé, la séance est levée à 23H30

Signatures

La Présidente

Christiane GUEUTAL



Le vice-président

Franck LABAYE



ADEAS

Siège social : 3 rue de Richebourg
95560 MAFFLIERS
Association loi 01 n° 206727
Agrée Jeunesse Education Populaire
N° 95-2006 JEF006
Adresse Postale : 4 rue Bossuet
95560 BAILLET en France